

[Accueil](#) > [Textes non codifiés](#) > [Arrêté Municipal](#)

Arrêté municipal n. 2004-100 du 03/01/2005 modifiant et complétant l'arrêté municipal n° 2004-074 du 21 octobre 2004 instaurant un sens unique de circulation descendant dans une partie de l'avenue de l'Annonciade

(Journal de Monaco du 7 janvier 2005).

(Abrogé par l'arrêté municipal n° 2005-075 du 21 novembre 2005.)